commission du codex alimentarius





BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Item de l'agenda 14C

CX/FAC 02/17-add. 1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITE DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES ET LES CONTAMINANTS
Trente-quatrième session
Rotterdam, Pays-Bas, 11-15 Mars 2002

AVANT-PROJET DE PRINCIPES REGISSANT L'EVALUATION DE L'EXPOSITION AUX CONTAMINANTS ET AUX TOXINES PRESENTS DANS LES ALIMENTS

CANADA

Comme le Canada en a fait mention dans ses observations précédentes, la manière dont cette méthodologie sera appliquée nous préoccupe, parce que - comme nous le signalions au Point 3 de la section "**Données générales**" - des limites maximales (LM) ont déjà été établies sur la base de critères différents de ceux qu'envisage ce projet. C'est pourquoi, en tant que partie de toute réévaluation future de LM existantes ou projetées, il conviendrait peut-être d'examiner cette méthodologie afin de déterminer si une LM pour un contaminant dans un produit alimentaire particulier est nécessaire ou justifiée.